



Monsieur le Directeur général adjoint,

Nous regrettons l'annonce tardive en période de vacances scolaires pour ce vendredi, dernier jour de l'année travaillé, qui n'a pas permis une préparation normale de cet échange.

Le dialogue social s'avère de plus en plus difficile au niveau national comme au niveau local.

Le drame qui a frappé nos collègues du Pas-de-Calais, et plus récemment l'agression sur le site d'Uzes à Paris, a mis en exergue dans la population, un sentiment de défiance délétère envers notre administration et ses agents.

Sentiment qui, de surcroît, n'est pas tempéré par la représentation politique, y compris au plus haut niveau, et exacerbé par le contexte économique et social de plus en plus compliqué.

Les situations d'agressions sur les agents d'accueil, de contrôle fiscal, les huissiers, les géomètres... progressent. Sur le terrain, même si les statistiques ne reflètent pas cet état de fait.

Quid de la circulaire gouvernementale du 02 novembre 2020 qui doit renforcer la protection des agents publics face aux attaques dont ils font l'objet dans le cadre de leurs fonctions.

Une réflexion nationale doit être engagée !

En outre, dans un contexte où les réformes se succèdent à un rythme soutenu (NRP, transfert des taxes d'urbanismes, dé-métropolisation, dématérialisation des procédures, éloignement des usagers des services administratifs...) au détriment de la qualité du service public et de l'accomplissement des missions avec des effectifs qui, rappelons-le, s'amenuisent.

Les collègues subissent une charge de travail grandissante, et dans le même temps, ressentent une dévalorisation des tâches à effectuer.

Pour 2023 le Ministère se targue de supprimer seulement 850 emplois, mais nous tenons à rappeler les 50 000 emplois supprimés depuis 20 ans.

Il n'est pas recevable pour nous OS, d'opposer à ces suppressions d'emplois les pseudo-solutions suivantes :

– le recrutement de postes non statutaires (contractuels, apprentis...) pouvant générer des tensions et mettre à bas à terme le statut des fonctionnaires de la DGFIP

- le télétravail à outrance, destructeur des collectifs de travail et moyen détourné pour l'État de faire des économies mesquines (indemnité forfaitaire à 2,88 euros par jour, plan de sobriété énergétique...)
- la création de services de masse comme les Centres de Contact, les Services de Gestion Comptable, les Centres de Gestion Financière, les pôles nationaux...
- l'intelligence artificielle censée remplacer l'intelligence humaine, dont nous connaissons les résultats discutables (foncier innovant...)
- le remplacement ou la modernisation d'outils informatiques considérés comme obsolètes, qui s'avèrent inopérants à la date de démarrage prévue (MOUV'RH...) ou inadaptés (ex. TOIP, migration de navigateurs rendant le fonctionnement de certaines applications défaillant).

Monsieur le Directeur, vous n'êtes évidemment pas sans savoir tout cela.

Ces conditions de travail créent des risques psycho-sociaux, renforcent le mal-être des agents et leur perte d'intérêt pour les missions au quotidien.

Ce que nous, OS, constatons régulièrement dans les DUERP et lors des séances CHSCT. Instance qui nous le déplorons n'existe plus en tant que telle.

Cette audience doit permettre a minima d'insister sur un nécessaire dialogue social efficace.

Ainsi, il ne suffit pas de remercier le professionnalisme des agents une fois par an lors de vos vœux.

Remerciez-les par des actes : revalorisation de leurs rémunérations, recrutement de personnels sous statut, renforcement de leur sécurité au travail, augmentation des taux de promotion, pérennisation de l'action social.

Les représentants des sections Finances publiques CGT, SOLIDAIRES et FO d'Indre-et-Loire

Le vendredi 30 décembre 2022